



l'essentiel du CE

Fonctions Support & Finances

23 février 2017

Au sommaire

Déclaration ASC.....	1
Le projet Guyancourt.....	2
«Moving Together »	2
Point sur la stratégie Europe	3

Déclaration ASC

Le Code du Travail définit la contribution de l'employeur aux Activités Sociales et Culturelles en pourcentage de la masse salariale globale de l'entreprise. Un accord d'entreprise peut ensuite en aménager la distribution... ce qui a été réalisé et appliqué dès octobre 2016, rétablissant la répartition aux effectifs entre les différents établissements d'Orange.

Pour autant, chaque CE pour lequel une contribution aux ASC en pourcentage de la masse salariale était plus favorable est fondé à demander le versement du reliquat pour les années 2015 et 2016.

C'est ce qu'ont fait les élus CFE-CGC du CE Orange France Siège, et la Direction, malgré de multiples recours, a été condamnée à régler le reliquat ASC 2015 et les 3 premiers trimestres de 2016 calculés à la Masse salariale, près d'1,8 million d'euros et 450€/ouvrant-droit en moyenne.

La CFE-CGC Fonctions Support et Finances a donc proposé que soit mise au vote une résolution pour demander à son tour le versement du différentiel entre le versement déjà reçu et calculé sur la base de l'effectif moyen de l'Établissement et celui au prorata de la masse salariale.

« Les élus du CE « Fonctions supports – Finances », rappellent à la Direction que le Code du Travail s'impose aux CE depuis leur création : l'accord du 13 janvier 2005, portant sur la contribution patronale aux activités sociales et culturelles, signé par des organisations syndicales et non par les CE eux-mêmes, n'a aucune validité juridique et ne peut s'imposer au CE « Fonctions supports – Finances ». C'est ce qu'a appelé la Cour de Cassation de Paris dans son arrêt du 12 novembre 2015.

L'accord du 18 février 2014, portant sur la durée des mandats des représentants du personnel de l'UES Orange SA pour la mandature 2014-2017, dans son article 3, stipule que la gestion des ASC démarrait au 1er janvier 2015. L'article L. 2323-86 s'applique donc, y compris pour l'année 2015.

Le CE « Fonctions supports – Finances », étant fondé à réclamer le versement de cette contribution au prorata de la masse salariale de l'Établissement pour l'année 2015 et les 3 premiers trimestres de 2016, les élus demandent que le différentiel financier entre le versement déjà reçu et calculé sur la base de l'effectif moyen de l'Établissement et celui au prorata de la masse salariale de l'Établissement soit versé dans un délai maximal de 2 mois à compter de ce jour.

Le non-respect de l'article L. 2323-86 est constitutif d'un délit d'entrave. À défaut, le Comité d'Établissement donne mandat à son secrétaire et son secrétaire adjoint pour agir en justice devant les juridictions civiles ou pénales, au fond ou en référé, si nécessaire afin de faire respecter ses prérogatives en terme de gestion des activités sociales et culturelles, défendre ses intérêts et demander l'application du Droit. Le secrétaire et le secrétaire adjoint pourront se faire assister par un avocat qui sera rémunéré sur le budget de fonctionnement du Comité. À ce titre, le secrétaire et le secrétaire adjoint pourront exercer toute voie de recours. »

Résultats du vote :

- Pour : CFE-CGC et 1 élu CFTC
- Abstention : CFTC
- Contre : CFDT, CGT, FO et SUD

Donc, au motif de « préserver la solidarité entre CE », ce qui, en la matière, n'était absolument pas le sujet, puisqu'aucun CE n'était lésé par notre demande, les Organisations Syndicales ont préféré laisser à l'employeur les sommes qui vous sont dues, vous privant des **734€** en moyenne qui auraient pu vous revenir. **Dont acte.**

Le projet Guyancourt

Un constat sur le pôle Ouest

Les 3 sites sur Guyancourt + Montigny le Bretonneux sont considérés comme des bâtiments vétustes et les baux ont une échéance commune fin 2018 à l'exception de Montigny Le Bretonneux (31/03/18)

L'objectif est d'apporter une solution satisfaisante sur cette plaque en intégrant les évolutions d'activité et les effets GPEC.

Une étude sur le pôle Ouest

Une mission d'étude a été menée afin de recueillir l'expression des besoins des futurs occupants en vue de la création d'un pôle multi-métiers en proximité avec les localisations actuelles.

Les principales entités concernées sont : DTSI, OLPS, DO IDF, DEF et GSSC (Sites Équerre, Le Californien, Équinoxe, Newton et Luther King sur Trappes). Le nouveau site devra se situer à proximité de la gare de ST-Quentin.

Occupants concernés pour GSSC : 53 collaborateurs en 2018 dont 49 présents (TPS temps libéré) versus 59 aujourd'hui.

L'analyse de la CFE-CGC

Il s'agit d'une toute première information. Nous vous tiendrons informés dès que, le projet étant plus avancé, nous serons en mesure de poser les questions opportunes et d'y obtenir des réponses précises.

Documents présentés (voir Alfresco)

CE janvier 2017 : [Orange Guyancourt](#)

«Moving Together »

✓ point d'étape

[Rappel : voir notre compte rendu de novembre 2016](#)

Il a été décidé d'engager une réflexion collaborative sur l'actualisation de la mission et l'amélioration du fonctionnement de la filière Achats/Supply Chain dans et au-delà de GSSC.

Des Groupes de travail constitués de collaborateurs volontaires, ont travaillé jusqu'au 31 janvier 2017 et ont remis leurs préconisations.

Un travail de mise en cohérence entre elles et de qualification / spécification doit maintenant être réalisé pour permettre à certains pays/fonctions de s'engager à les tester.

15 propositions d'expérimentation issues des groupes de travail :

- 1 Créer un support de communication interne Achats/Supply Chain valorisant les talents et les réalisations de nos équipes.
- 2 Actualiser la cartographie des compétences pour prendre en compte les évolutions de nos marchés, l'apparition de nouvelles pratiques et un fonctionnement toujours plus matriciel.
- 3 Renforcer les roadmaps communes entre Achats/SC/Donneurs d'ordre en partant des stratégies et projets des prescripteurs pour gagner en visibilité et communication vis-à-vis d'eux. Concevoir un kit de com. présentant la démarche
- 4 Organiser un rassemblement éphémère de participants (Achats, Supply Chain, gestionnaires, conseillers clients, unités d'intervention,...) pour travailler sur le processus « approvisionnement réseau Réseaux/Entreprises ».
- 5 Qui est responsable de quoi vis-à-vis des prescripteurs ? Formaliser les rôles et responsabilités en commençant par le périmètre « mobile devices et accessoires » en couvrant Achats (BuyIn, Groupe GSSC, pays), Logistique, Marketing
- 6 Impliquer les collaborateurs directement concernés (mais de tous métiers) dans l'amélioration continue des processus montrant des dysfonctionnements significatifs (suggestion d'amorcer avec Appros Réseaux).

- 7 Renforcer le croisement d'infos entre pays (et avec BuyIn) sur les projets en cours, développer les benches et mieux partager sur les fournisseurs et marchés locaux. Définir les règles de partage d'information.
- 8 Tester la mise en place d'une « Market Intelligence » (contenu, plateforme,...) partagée entre les différents acteurs d'une catégorie d'achats (BuyIn, Achats pays, prescripteur) en s'exerçant sur une catégorie (à définir)
- 9 Recenser et faire connaître les expertises d'un type de projet (ex RAN sharing, déploiement SaaS,...) pour faciliter la réplique / le support opérationnel
- 10 Donner accès aux équipes équipements clients (France et autres pays) à l'outil de prédiction des prix fourni par l'équipe Procurement Engineering et le tester pendant 1 semestre sur plusieurs appareils (« devices »)
- 11 Appliquer les techniques du Big Data aux données des prix et dépenses du Build et du Run associées au déploiement des réseaux Fixe et Mobile afin de pouvoir les comparer entre pays/fournisseurs malgré l'hétérogénéité des nomenclatures.
- 12 Mutualiser l'ensemble des indicateurs de la performance fournisseur des terminaux (QS, conformité des livraisons, qualité des produits, litiges) et achats (volumes, prix, contrats) pour optimiser le suivi des fournisseurs stratégiques par toutes les entités GSSC
- 13 Organiser un évènement de type hackathon entre pays et Centre d'Excellence Supply Chain pour stimuler la transformation digitale de la Supply Chain et convaincre les prescripteurs des bénéficiaires associés.
- 14 Mettre en avant les bénéfices de chaînes efficaces en « reverse logistic », « après-vente » ou « outsourcing » pour mobiliser les décideurs d'entités avec le sponsoring du management
- 15 Renforcer la gouvernance contractuelle pour optimiser la gestion des stocks par la définition d'une politique commune au niveau groupe (incluant des recos sur la gestion de fin de vie, le recyclage, la responsabilité des retours produits) et l'intégration de cette dimension dans les négociations Achats.

L'analyse de la CFE-CGC

Lors du précédent CE, nous avons fait remarquer que ce projet aurait dû associer tous les acteurs / « sponsors » potentiels (dont les IRP) y compris dans la définition des moyens & des objectifs à y associer.

La CFE-CGC continue de craindre que ces chantiers ne laissent voir que les 10% d'une future réorganisation GSSC... et ne

servent qu'à remonter & valider des décisions déjà prises en haut lieu sur les 90% restants.

Malgré les assurances de la Direction, notre vigilance reste totale...

Documents présentés (voir Alfresco)

CE janvier 2017 : [Moving Together](#)

Point sur la stratégie Europe

✓ information

Ambition Europe 2016 : Devenir convergent sous la marque Orange sur la totalité de notre périmètre européen.

Des réalisations importantes

Belgique :

- lancement des offres convergentes
- rebranding en Orange Belgique
- lancement de LOVE (février 2017)

Luxembourg

- nouveau portefeuille mobile

Pologne

- plan fibre
- 300.000+ clients d'Orange Finance
- lancement de LOVE (février 2017)

Slovaquie

- plan fibre

Moldavie

- acquisition du premier câblo-opérateur moldave Sun Communications

Roumanie

- lancement des offres convergentes
- lancement d'Orange Money

Espagne

- intégration de Jazztel terminée
- plan fibre
- lancement de LOVE- *équivalent OPEN* - (décembre 2016)

Convergence sur tout le périmètre européen :

Efforts reconnus par les clients : leader du continent en convergence, fibre et 4G en nombre de clients...

...et par l'industrie : le prix World Communications Award 2016 en novembre à Londres, « Digital Service Provider of the Year ».

Ambition Europe 2017 :

Capitaliser sur notre position leader en convergence, fibre et 4G pour fournir à nos clients l'expérience incomparable au cœur de la stratégie Essentiels 2020

- 1 : transformation digitale
- 2 : accélération de la convergence
- 3 : renforcement de B2B
- 4 : collaboration internationale

L'analyse de la CFE-CGC

Une présentation qui manque singulièrement de chiffres...

Mais les résultats venant de tomber, en voilà quelques-uns, issus du communiqué de presse de la Direction.

Dans la zone Europe, la croissance du chiffre d'affaires s'accélère, s'établissant à +4,5% au 4^{ème} trimestre après +2,8% au 3^{ème} trimestre et +1,9% au 2^{ème} trimestre :

- en Espagne, la progression du chiffre d'affaires reste forte (+7,9% au 4^{ème} trimestre après +7,8% au 3^{ème} trimestre) tirée à la fois par les services mobiles et les services fixes (fibre et contenus TV) ;
- en Pologne, le chiffre d'affaires enregistre une hausse de +1,9% au 4^{ème} trimestre (après une baisse de -3,9% au 3^{ème} trimestre) liée aux très fortes ventes d'équipements mobiles ;
- Belgique & Luxembourg : les services mobiles sont en hausse de +2,0% au 4^{ème} trimestre après -0,1% au 3^{ème} trimestre. Les services fixes progressent de +3,1% avec les premiers effets de la commercialisation des offres convergentes ;
- les Pays d'Europe centrale sont en hausse de +2,6% au 4^{ème} trimestre après +0,8% au 3^{ème} trimestre : la croissance de la Roumanie (+3,8%) et le rebond de la Moldavie (+6,3%) sont partiellement compensés par le recul de la Slovaquie (-0,9%).

L'EBITDA ajusté de la zone Europe est en augmentation de +4,2% en 2016 à base comparable et le taux de marge d'EBITDA ajusté s'établit à 27,9% (+0,5 point par rapport à 2015). La hausse du chiffre d'affaires et la diminution des charges de personnel sont pour partie compensées par l'augmentation des achats externes, notamment des coûts de contenus, des coûts commerciaux, et des coûts d'interconnexion et de connectivité.

Les CAPEX de la zone Europe s'élèvent à 1,960 milliard d'euros en 2016, avec un taux d'investissement rapporté au chiffre d'affaires de 18,6%, en légère diminution par rapport à l'année précédente. Les services mobiles 4G et 4G+ poursuivent leur déploiement et les investissements dans la fibre restent très soutenus, principalement en Espagne et en Pologne.

Documents présentés (voir Alfresco)

CE janvier 2017 : [Orange Europe](#)

**Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
au CE**

Élus

- Jacques Berthelier
- Jean-Marc Dartagnan
- Frédérique Limido-Milesi
- Jean-Claude Minet
- Pierre Régnier

Représentant syndical

- Martine Baccini

Commissions

- ASC : Martine Baccini, Zahra SAYAD
- Emplois et Métiers : Jean-Michel Poizeau
Jean-Luc Christophe
- Communication : Frédérique Limido-Milesi
- Formation : Jacques Berthelier
- Logement : Ali Ben M'Bareck
- Handicap : Nelly Desjardins Lessert
- HSCT et RPS : Evelyne Chrétien
- Eco. et évolution des marchés : Safira Sow
- Égalité professionnelle : Catherine Turret

Marc ARNOLD – Armelle BARTHELEMY – Fabrice BARRAUD – Elodie BOURGEOIS – Alain CANOVAS – Evelyne CHRETIEN – Serge CLEMENT – Christine DUBOIS PAPILLON – Patrick EONO – Laure FALEMPIN – Muriel GAULIN – Frédéric HAUTEJA – July HURY – Jocelyne JOVENIN – Aïcha KHALFAOUI – Brigitte KUSCH – Patricia LENOEL – Walter LIPPLER – Isabelle LUBERT – Karl-Stéphan LUCAS – Loïc MARTIN – Nicole MERI – Elisabeth MUNOZ – Pascal OLLIVIER – Karine OLIVIER-SORTAIS – Michel PEHAU – Michèle PETEAU – Jacquelin RANANJASON – Snezana STEVOVIC – Vivek TAYAL – Sébastien WEBER – Frédéric VAN IMPE – Christian TRUONG NGOC

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/fonctions-support-et-finances/>

CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15

Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

**Pour recevoir nos publications par mail,
compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :**

le faxer au 01 40 45 51 57

le scanner et l'envoyer par mail à info@cfecgc-orange.org

le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

Et aussi :

vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>

télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>

adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.

Je choisis mes publications

- lettre

**COMPRENDRE
& AGIR**

(actualité sociale du Groupe, 3 n° / an)

+ revue de presse mensuelle

- lettre

**EPARGNE
& ACTIONNARIAT
SALARIES**

(analyse de la stratégie,

décryptage de l'épargne salariés, 3 n° / an)

+ mails pratiques épargne salariale

+ revue de presse mensuelle

Je complète mes coordonnées

- Madame Monsieur

Prénom / Nom

Établissement (CE)

*Vous pouvez recevoir nos informations sur une ou deux adresses mail.
Complétez selon votre choix :*

mail pro

mail perso

téléphone mobile